

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 08 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 08 décembre à 20 heures, les membres du Conseil municipal légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Marcel JAEGER, Maire.

Etaient présents : Marcel JAEGER, Valérie GUILLOUX, Benoît VANDERMERSCH, Anne JAEGER, Martine MACE, Sophie PIEDOUE, Sophie-Elodie D'HOINE, Thomas MONGODIN, Eva VADCARD, Rémy RIVOAL.

Habitants de Cintheaux : Elodie MAGNE, Théo POTTIER, Isabelle LAUNAY.

- COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

Benoît VANDERMERSCH a participé à une réunion du Smictom : une nouvelle organisation est en préparation, avec du nouveau matériel. Le Smictom envisage la suppression de la benne de déchets verts mise au bout de la rue de la Forge au motif qu'elle est remplie souvent par des personnes ou des entreprises extérieures à la commune et que les habitants sont peu éloignés de la déchetterie.

Anne JAEGER a participé, dans le cadre de la CDC, à deux réunions :

- . Commission Culture : toutes les bibliothèques de la CDC sont désormais affiliées à la bibliothèque du Calvados, ce qui élargit considérablement leur choix et introduit des obligations et une rigueur de fonctionnement.
- Commission des Eaux sud du Calvados, qui marque la fin de son mandat.

- DELIBERATIONS

N° 2025/12/01 : DEVIS POUR LA PROTECTION INFORMATIQUE

Le Maire présente le devis de MX SOLUTIONS INFORMATIQUES pour la protection informatique d'un montant de 1481.80 € TTC pour une période 3 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable par un vote à l'unanimité.

N° 2025/12/02 : DEVIS POUR LA MAINTENANCE INFORMATIQUE

Le Maire présente le devis de MX SOLUTIONS INFORMATIQUES pour la maintenance informatique pour un montant de 336 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable par un vote à l'unanimité.

- FRELONS ASIATIQUES

Fredon Normandie avec qui nous avons signé une convention, nous informe avoir mis fin aux demandes de destruction des nids à compter du mercredi 26 novembre. L'activité de ces frelons dits « à pattes jaunes » est saisonnière. Ainsi :

- Il n'y aura pas d'intervention ni de prise en charge de frais de destruction sur les nids déclarés après cette date et pour l'ensemble de cet hiver.
- S'il reste encore quelques frelons, vu que les nids sont en fin de vie, les frelons vont disparaître et les derniers nids seront abandonnés dans les prochains jours. Les nids vides se dégradent progressivement au cours de l'hiver et ils ne seront pas recolonisés.
- Si des habitants veulent faire détruire un nid résiduel, ils peuvent toujours contacter un désinsectiseur, mais à leur propre et entière charge.

- ENQUETE UTILITE PUBLIQUE POUR LE PROJET DERICHEBOURG

Un projet de création d'une fonderie pour le traitement du plomb des batteries de véhicules, à Castine-en-Plaine, est mis en place par la société Revival (Derichebourg). Il fait l'objet d'une enquête d'utilité publique du 12 décembre 2025 au 12 mars 2026, en vue de la délivrance par les services de l'Etat d'une autorisation environnementale. L'avis de consultation du public est affiché sur la porte de la

mairie, en raison de notre proximité avec ce site industriel. Chacune et chacun peut donner son avis par ce moyen.

- PROJET DE METHANISEUR

Un dossier de permis de construire a été déposé (voir le compte-rendu du conseil du 3 novembre 2025). Il va être examiné par les services de l'Etat.

- TRAVAUX DE RENOVATION DE L'EGLISE

La restauration de la couverture a commencé. Le panachage des tuiles va être fait en atelier. Les tuiles seront livrées au fur et à mesure. Deux visites de chantier ont déjà eu lieu. Une nouvelle sera effectuée début janvier avec une responsable de la DRAC. Il est envisagé une visite du chantier ouverte aux habitants, à une date à définir.

En raison d'un vol de matériel, il a été décidé de fermer la grille du cimetière communal en dehors des heures d'ouverture du chantier, avec une chaîne et un cadenas numéroté, installé par l'entreprise la Falaisienne de Couverture. Le code sera donné par la mairie aux personnes qui souhaitent entrer dans le cimetière avant 8 h et après 17 h.

- COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes est une association indépendante de la Mairie. Comme toutes les associations, il peut demander une subvention, en suivant les procédures prévues par la réglementation. Il a été renouvelé dans ses instances. Le Conseil municipal souligne son importance pour la vie de la commune et continuera de le soutenir.

- VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal aura lieu le samedi 10 janvier à 11 h.

- PRESENTATION DU PROJET DE BULLETIN MUNICIPAL

Anne JAEGER présente le projet de maquette. Elle souhaite que le bulletin puisse partir chez l'imprimeur le 19 décembre et être distribué avant la fin de l'année.

- INFORMATIONS DIVERSES

Nous n'avons aucune information concernant les projets de parc éolien et de « data center ».

Vu par le Maire de la commune de Cintheaux pour être affiché le 12 décembre 2025 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A Cintheaux, le 12 décembre 2025

Le Maire
Marcel JAEGER

